



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4^e ANNÉE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS 2022-2023

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats, notamment des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes.

Un résultat final est établi pour chaque compétence en pondérant chacune des étapes de la façon suivante : 20%-20%-60%. Un résultat disciplinaire final est calculé en pondérant le résultat final de chaque compétence (voir les % à chacune des compétences). Une épreuve imposée par le ministère de l'Éducation comptera pour 10% dans le calcul du résultat final.

	Étape 1 (20%) 16 novembre	Étape 2 (20%) 24 février	Étape 3 (60%) 21 juin
Français			
Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires (50%)	X		X
Écrire des textes variés (30%)		X	X
Communiquer oralement (20%)		X	X
Anglais			
Interagir oralement en anglais (50%)		X	X
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35%)		X	X
Écrire des textes (15%)		X	X
Mathématique			
Résoudre une situation-problème mathématique (30%)		X	X
Raisonner à l'aide de concepts et de processus math. (70%)	X		X
Science et technologie (100%)			
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100%)			
Éthique et culture religieuse (100%)			
Éducation physique et à la santé (100%)			
Arts plastiques (100%)			
Musique (100%)			
Autre compétence : Organiser son travail	X		

Première communication écrite	7 octobre : Envoi de la première communication
Premier bulletin	23 novembre : Rencontre de tous les parents du préscolaire au primaire et envoi du premier bulletin via Mozaik-portail
Deuxième bulletin	15 mars 2023 : Rencontre des parents de certains élèves ciblés, ayant des défis à relever, du préscolaire au primaire et envoi du 2e bulletin via Mozaik-portail
Troisième bulletin	30 juin : Envoi du 3 ^e bulletin via Mozaik-portail

Nous tenons à vous rappeler l'importance de la présence de votre enfant à l'école, et ce, tous les jours du calendrier scolaire. La période d'évaluations ministérielles et du CSSDM débute en mai et se poursuit jusqu'à la fin de l'année scolaire, qui est le 21 juin 2023.

Les épreuves ministérielles comptant pour 10% dans le calcul du résultat final, il est essentiel que votre enfant soit présent puisque aucune possibilité de reprise de ces épreuves peut avoir lieu. En plus des évaluations que les enseignants donneront durant la 3^e étape, voici les dates connues des épreuves du ministère :

- **29 et 30 mai 2023**
Français lecture (014-430), langue d'enseignement, fin du 2^e cycle du primaire (épreuve obligatoire)
- **Du 6 au 7 juin 2023**
Français écriture (014-420), langue d'enseignement, fin du 2^e cycle du primaire (épreuve obligatoire)

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.